

SCINTIGRAPHIE OSSEUSE

Madame, Monsieur,

Votre médecin vous a proposé une scintigraphie osseuse. Cet acte sera pratiqué avec votre consentement. Vous êtes libre d'accepter ou de refuser cet examen.

Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites. **Il est très important que vous respectiez les recommandations qui vous sont faites.**

La **scintigraphie osseuse** permet de réaliser des images d'une partie ou de tout votre squelette. L'examen est prescrit pour mettre en évidence des signes de souffrance osseuse visibles ou non visibles sur les radiographies. Les renseignements apportés par cet examen sont déterminants pour porter un diagnostic précis ou prévoir un traitement le mieux adapté à votre cas.

- **Préparation avant l'examen**

Aucune préparation particulière n'est requise ; il n'est pas nécessaire d'être à jeun et vous pouvez prendre vos médicaments à votre convenance. Par contre, si vous êtes susceptible d'être enceinte, il est impératif de nous le signaler. De même si vous allaitez.

- **Déroulement de l'examen**

Cet examen se déroule **en deux temps** :

L'injection intraveineuse d'un produit radioactif, qui se fixe sur vos os, puis la réalisation de clichés scintigraphiques de votre squelette.

- Une première série de clichés " précoces " peut être réalisée pendant l'injection et/ou quelques minutes plus tard.
- Une deuxième série de clichés est réalisée **après un intervalle de 2 à 3 heures** ; ce délai est dû à la lenteur de fixation du traceur sur l'os. Pendant ce temps, vous pouvez quitter le service, manger et surtout bien boire pour éliminer le radio-traceur.

L'examen pourra être complété (à la demande du médecin nucléaire) par une tomoscintigraphie couplée au scanner sans injection de produit de contraste.

La réalisation des clichés nécessite que vous soyez, en général, allongé(e) sur le dos sans bouger, en respirant normalement. La gamma-caméra passe au-dessus et en dessous de votre corps sans vous toucher ; les enregistrements durent entre 5 à 30 minutes selon les indications.

La durée totale de l'examen est d'environ **5 heures**
(Entre le moment où vous arrivez et celui où vous repartez)

- **Après l'examen**

Votre examen nécessite un traitement informatique des images enregistrées puis une interprétation par le médecin. Vous serez ensuite systématiquement reçu par celui-ci, qui vous donnera les résultats de l'examen oralement. Le compte-rendu et les clichés vous seront remis à l'issue de l'entretien médical par le secrétariat

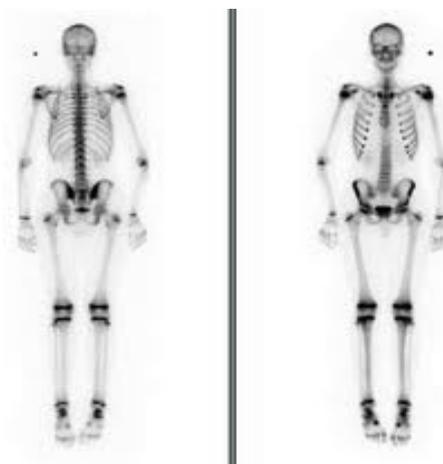
Vous pourrez reprendre toutes vos activités, y compris votre travail. En cas de besoin ou de voyage en avion dans les 48 heures qui suivent la scintigraphie, vous pouvez demander une attestation de présence justifiant de votre examen.

Risques, incidents et complications

L'injection du produit n'est pas douloureuse et les manifestations liées à l'injection du produit sont exceptionnelles.



GAMMA-CAMERA



Images scintigraphiques du squelette

- **Aspect financier**

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle). A titre externe, la prise en charge de votre examen se fait également par la Sécurité Sociale et votre Mutuelle. N'oubliez pas de vous munir de votre **carte Vitale**, de votre **carte de Mutuelle**, d'une **pièce d'Identité** et de votre **ordonnance**.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations. Le jour de votre examen, vous serez accueilli par les équipes médicale et paramédicale, qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet examen et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires. N'hésitez pas à les interroger.

Si vous vous posez encore des questions, n'hésitez pas à nous téléphoner au :

05.56.43.74.70

